
Dance Creators

Règlement d'Ordre Intérieur (R.O.I.)

Saison 2026/2027

Notre association regroupe des personnes très différentes, c'est pourquoi il est indispensable que tous acceptent certaines règles qui permettent à chacun de se sentir à l'aise dans une ambiance agréable et familiale.

En signant votre fiche d'inscription, vous reconnaissez avoir pris préalablement connaissance du présent règlement et vous engagez (pour vous ou pour votre enfant mineur) à le respecter et à en accepter toutes les conditions : tenue vestimentaire, comportement, inscription, remboursement, droit à l'image, autorisation de déplacement ...

L'ÂGE

L'âge minimum est fixé à 5 ans.

Les cours sont divisés en différentes catégories d'âges.

Les **CREA' BABYS** accessibles aux élèves de seconde et troisième maternelle (5-6 ans)

Les **CREA' KIDS** sont accessibles aux élèves du niveau primaire (7-12 ans).

Les **CREA 1, 2, 3, 4, VIDEO, LATINA 2** sont accessibles aux élèves de plus de 13 ans.

Les **CREA' DULTS, LATINA MIX** sont accessibles aux élèves de plus de 25 ans

LA TENUE

La tenue vestimentaire :

- une tenue de sport adaptée à la danse
- des chaussures de sport ou de danse (avec semelles fines).

Certains profs peuvent imposer une tenue plus spécifique qu'il vous faudra respecter.

Le port d'accessoires ou de bijoux :

Il est toléré pour autant qu'il ne puisse occasionner de blessures ni à vous ni à autrui.

La coiffure :

Les cheveux doivent être attachés.

Le club décline toute responsabilité en cas de blessures occasionnées par quelque bijoux ou accessoires portés par les élèves et n'étant pas imposés par le professeur dans les chorégraphies.

LES NIVEAUX

Level 1 : niveau débutant (ouverts à tous)

Level 2 : niveau moyen (sur avis du professeur)

Level 3 : niveau avancé (sur avis du professeur)

Level 4 : niveau avancé (sur avis du professeur)

Le passage d'un niveau à l'autre se fait uniquement sur décision du professeur concerné.

Le niveau dans lequel vous dansez n'est jamais acquis, il sera revu chaque année par votre professeur en fonction de votre évolution personnelle.

LE COMPORTEMENT:

Tout membre s'engage à :

- Se soumettre aux directives du professeur responsable de l'activité, du cours ou du stage ;
- Arriver à temps aux activités et y participer en entier ;
- Ne pas introduire ou boire de boissons alcoolisées et ne pas consommer de substances illicites dans toutes les activités de l'association ;
- Respecter le matériel et les locaux mis à notre disposition ;
- Respecter les règles élémentaires de politesse et de bienséance ;
- Respecter le présent règlement ;
- Ne pas introduire des personnes étrangères aux cours dans les salles de cours ;
- Ne pas perturber les activités en cours ;
- Ne pas diffuser d'images des cours sans l'accord du comité sous peine d'exclusion directe.

LA PRÉINSCRIPTION

A lieu après avoir réglé **50€ sur le montant de votre cours principal.**

Le solde doit être réglé au premier cours en septembre.

L'INSCRIPTION

A lieu après avoir réglé **le montant total des cours réservés.**

LE REMBOURSEMENT (EN CAS D'ANNULATION OU D'ARRÊT) :

Si vous n'avez pas la possibilité de participer aux cours, les modalités suivantes seront d'application :

- Des préinscriptions au premier cours : remboursement intégral de l'acompte versé ;
- Du second au dernier cours : aucun remboursement.

DONNÉES RGPD :

Le Règlement général sur la protection des données personnelles (RGPD) est entré en application dans toute l'Europe depuis le 25 mai 2018. Son objectif est de protéger vos données personnelles.

Vous figurez sur la liste des membres de notre association. Celle-ci contient votre nom et votre prénom, votre date de naissance, votre adresse, votre adresse e-mail et votre téléphone et/ou GSM que vous nous avez communiqués.

Conformément au RGPD, nous vous confirmons que vos coordonnées ne sont et ne seront en aucun cas transmises à des tiers. Notre base de données sert uniquement à vous informer de nos activités et reste confidentielle.

DROIT À L'IMAGE :

Notre but est de diffuser nos chorégraphies sur les différents canaux de l'association (chaine Youtube, page Facebook, site internet du club, ...).

En vous inscrivant chez nous, vous reconnaissez être pleinement conscient que votre image (ou celle de votre enfant mineur) pourra être utilisée à ces fins.

Toutefois, la loi vous garantissant un droit à l'image, si vous ne souhaitez pas (vous ou votre enfant mineur) apparaître sur nos vidéos ou nos photos, nous vous demandons de nous le signaler obligatoirement par mail ou par courrier à notre secrétariat avant le premier cours de la saison auquel vous participerez.

Merci d'être complet et de nous signaler pour quel type de diffusion vous ne marquez pas votre accord car toutes nos activités sont susceptibles d'être filmées et les restrictions que vous demanderez pourront avoir un impact sur votre participation à ces activités :

- les cours
- les organisations ou sorties du club
- les chorés créées spécifiquement pour être filmées en extérieur
- le spectacle annuel
- ...

AUTORISATION DE DÉPLACEMENTS (ÉLÈVES MINEURS) :

Pour les cours Créa vidéos, nous sortirons filmer les chorégraphies hors sites de cours.

Ces déplacements vous seront bien entendu communiqués à l'avance et vous serez libres d'accepter ou de refuser à chaque fois la participation de votre enfant via un formulaire qui vous sera remis avant le tournage.

PARTICIPATION À LA VIE DE L'ASSOCIATION :

Cette association est aussi la vôtre, tout ce qui s'y passe vous concerne donc aussi et nous vous demandons d'y participer en :

- nous aidant à la préparation, à la remise en ordre et au nettoyage du matériel et des locaux qui nous sont confiés ;
- participant à l'Assemblée Générale (le dernier mercredi d'août pour y faire part de vos opinions et de vos idées.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES ET PARTICULIÈRES :

Les membres qui changent de domicile en cours de saison doivent impérativement communiquer leur nouvelle adresse au secrétariat de façon à être en règle vis-à-vis des assurances.

Toute diffusion d'images des cours ou de toute activité du club sans l'accord du CA de l'association sera sanctionnée d'une exclusion directe et définitive.

Un membre :

- qui ne respecte pas le règlement ;
- qui importune les autres membres (écarts de langage, gestes déplacés, ivresse, brutalité ...)
- dont le comportement est contraire aux bons usages ;

se verra exclu de la séance et de toute activité du club sur simple décision d'un membre du CA et ce, sans contestation possible, jusqu'à ce qu'une décision soit prise par le CA concernant son maintien au sein de l'association.

Les activités de base de l'association sont réservées aux membres en règle de cotisation.

L'association décline toute responsabilité en cas de vol pendant ses activités.

Ce règlement a été conçu de manière à vous informer sur la vie, les règles et les devoirs de chacun au sein l'association.

Mais le plus important, c'est ... l'esprit et la bonne humeur.

QUELQUES ADRESSES ET NUMÉROS UTILES :

Conseil d'Administration et professeurs:

- Chris – Président et professeur :
 - christian_lusignan@yahoo.fr
 - 0477/81.15.71 (après 17h)
- Anaïs – Trésorière :
 - info@dancecreators.be
 - 0471/99.58.15